



LA PROPOSITION DE CONDITION DE TYPE 2 (*Second Conditional*)

Qu'est-ce que c'est ?

⇒ C'est une proposition qui permet d'exprimer la condition de réalisation ou de probabilité d'une action. Elle est introduite par la conjonction de subordination "si", "if" en anglais.

⇒ Dans une proposition de condition de type 2 la condition est hypothétique, l'action n'est pas réalisable dans le présent au moment où l'on parle. La conjonction "si" permet d'envisager un monde fictif (= qui n'existe pas).

Exemple: **[Si j'étais majeur]** je pourrais voter.
Condition réalisation de l'action

[Si j'avais des ailes] je pourrais voler.
Condition réalisation de l'action



Comment l'utilise-t-on ?

En anglais, on utilise le **prétérit** dans la proposition conditionnelle, et l'auxiliaire **WOULD** + la **Base Verbale** dans la principale.

[If I won the lottery] I would travel the world.
Proposition de condition BV



[If I were rich], I would buy a Ferrari.
Proposition de condition BV



La formule à retenir est donc la suivante:

[If + sujet + Verbe au PRÉTÉRIT] + sujet + WOULD + BV + complément